

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°26-2025**

Groupama

Une proposition indécente, un refus collectif : la CFDT dit NON !

La CFDT Agri-Agro et la CFDT Banques-Assurances dénoncent avec force la proposition de mesure salariale formulée par la Direction du Groupe Groupama. Une proposition indécente.

La Direction propose une mesure collective de seulement 1 % du salaire de fonction, réservée aux seuls salariés gagnant moins de 30 000 € brut annuels, avec un minimum de 300 €.

Une telle mesure exclut une grande partie des salariés (77% des salariés des caisses régionales) et revient à nier leur engagement quotidien, alors même qu'ils sont les premiers artisans de la performance du Groupe. Cette proposition est en décalage total avec les attentes légitimes des salariés et les réalités économiques du Groupe.

Rappelons que Groupama a publié des résultats très solides pour l'année 2024, confirmés par un premier semestre 2025 excellent, le meilleur depuis plusieurs années.

Ces résultats démontrent clairement que le Groupe a les moyens de mieux faire. La Direction choisit sciemment de ne pas investir dans ses salariés, préférant accumuler les excédents plutôt que de reconnaître les efforts fournis.

Depuis plus de 15 ans, les augmentations salariales versées par Groupama sont inférieures à l'inflation cumulée. Résultat : les salariés perdent chaque année un peu plus de pouvoir d'achat.

Cette politique salariale austère et injuste aggrave les inégalités internes, démotive les équipes et ignore la réalité vécue sur le terrain.

La CFDT a revendiqué :

- une augmentation collective pour l'ensemble des salariés, sans condition de salaire,
- une revalorisation à la hauteur des résultats exceptionnels du Groupe,
- la reconnaissance concrète des efforts fournis par les équipes.

Mais le Directeur Général Thierry Martel, au nom du Comité Exécutif Groupe (regroupant les Directeurs de Caisses Régionales, GAN Assurances et G2S), a refusé d'accorder une augmentation générale, pourtant pleinement légitime au regard des résultats du Groupe.

La CFDT refuse de cautionner cette proposition indécente.

C'est pourquoi, la CFDT Agri-Agro, après consultation de ses adhérents, et avec le plein soutien de la CFDT Banques-Assurances, refuse de signer ce projet d'accord inacceptable.

Les salariés attendent de la reconnaissance, pas des miettes.

Ils attendent de la considération, pas simplement morale mais également monétaire.

La CFDT prend ses responsabilités :

- en refusant une proposition injuste,
- en dénonçant un choix de politique salariale inacceptable,
- en appelant la Direction à ouvrir enfin un vrai dialogue social.

Sans changement de cap, la colère des salariés ne pourra que s'amplifier.

Fait à Paris, le 15 octobre 2025

Contacts :

Christophe VEILLON, Secrétaire fédéral CFDT Agri-Agro : 06.07.61.44.96
Thomas COMITI CLEMENCON, Délégué syndical central UES GROUPAMA : 06.60.83.11.59
Presse : 06.89.04.25.27